Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212900575-20251215-2025_AS_25-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
MAIRIE DE LA FORET-FOUESNANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS

Le dix décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, s'est réuni en Mairie le Conseil d'Administration du C.C.A.S. sous la présidence de M. Daniel GOYAT, Président.

ETAIENT PRESENTS, M. GOYAT Daniel, Mme BODIVIT Mylène, Mme STEPHAN Francine, M. LAVENANT Philippe, M. TUDAL Philippe, Mme COSSEC Liliane, Mme GLEONEC Yvonne, Mme OULC'HEN Madeleine, M. Aimé TUDAL, M. PYATZOOK Daniel,

AVAIT DONNE PROCURATION : Mme Audrey LE MOINE à Mme Mylène BODIVIT

ABSENTS : Mme PERCHOC Laurence

****

M. LAVENANT Philippe a été élu secrétaire de séance

****

2025- AS-25 -ADMINISTRATION GÉNÉRALE-Réflexion « semaine bleue 2026
Réorganisation des envois

La préparation de la Semaine Bleue repose sur plusieurs étapes essentielles. Tout d'abord, les invitations nominatives demandent un travail minutieux : il faut établir la liste des participants à partir de la liste électorale, regrouper les couples, concevoir et imprimer les cartes (285.60 € ttc), acheter les enveloppes (390 € ttc), préparer les étiquettes et organiser la mise sous pli avec l'aide des jeunes du dispositif « *Argent de poche* ». Parallèlement, le programme de la semaine est élaboré et une ou deux journées sont consacrées aux inscriptions.

Cette organisation implique une mobilisation importante de personnel et de temps, entre la coordination des services municipaux et la gestion des inscriptions. Elle représente également un coût financier significatif, lié aux impressions, aux fournitures et aux envois postaux. Des difficultés récurrentes apparaissent, notamment la dépendance au service postal. Cette année, de nombreux habitants n'ont pas reçu leur invitation, entraînant un fort mécontentement.

Dans le cadre de la réflexion sur l'organisation de la Semaine Bleue, il est proposé de modifier les modalités de diffusion des invitations. Celles-ci ne seraient plus personnalisées ni expédiées par voie postale, afin de réduire les coûts et de limiter la dépendance au service postal. La communication serait désormais assurée par des canaux collectifs et accessibles à tous : presse locale, site internet de la commune, panneaux d'affichage et magazine municipal.

Cette évolution permettrait de garantir une information large et efficace auprès des habitants, tout en simplifiant la logistique et en diminuant les dépenses liées aux impressions et aux envois postaux.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212900575-20251215-2025_AS_25-DE

Périodicité de la sortie à la journée :

Compte tenu des coûts engagés et de la lourde organisation que nécessite la Semaine Bleue, il serait souhaitable de réexaminer la périodicité de la sortie à la journée. Dans le contexte économique actuel, il apparaît indispensable de réduire les dépenses. En conséquence, Il est proposé que cette sortie ne soit organisée que tous les deux ans et non plus chaque année.

En revanche, serait maintenu le repas des aînés, moment de convivialité et de rassemblement.

Les économies ainsi réalisées pourraient être réaffectées au fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), afin de renforcer les actions de proximité et d'améliorer l'accompagnement des habitants les plus fragiles. Coût de la sortie : 2866.00€.

Date du repas du CCAS aux personnes âgées 2026 :

D'une année à l'autre, la date est réservée. Pour 2026 il est prévu que le repas se déroule le 25.10.2026.

Choix de l'animateur :

Une animation sera proposée au repas des ainés pour laquelle 3 animateurs ont répondu : Ordin'Air, Mme MALAVIALE Cynthia et M. QUILLEC Iohann.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à la majorité :

- ✓ *Vote la réorganisation des* modalités d'envoi des invitations, lesquelles seraient désormais diffusées par la presse locale, le site internet de la commune, les panneaux d'affichage et le magazine municipal. (Trois abstentions : M. Philippe LAVENANT, Mme Yvonne GLÉONEC, Mme Madeleine OULCHEN)
- ✓ *Fixe* de la périodicité de la sortie liée à la « semaine bleue » laquelle serait organisée tous les deux ans. (Quatre abstentions : M. Philippe LAVENANT, Mme Yvonne GLÉONEC, Mme Madeleine OULCHEN, M. Philippe TUDAL)
- ✓ Valide la date du prochain repas du CCAS aux personnes âgées au 25.10.2026.
- ✓ *Fixe* le coût de la prestation animation à 480.00 €
- ✓ *Retient l'animateur* « MALAVIALE Cynthia » pour le repas des ainés.
  (Une abstention : Mme Madeleine OULCHEN)
- ✓ *Dit* que les dépenses sont bien inscrites au budget du CCAS.

Le Président,
Daniel GOYAT